

LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLECALÉDONIE

RAPPORT ANNUEL

2018



Agence de Nouvelle-Calédonie

19, rue de la République - BP 1758 98845 Nouméa Cedex Tél. +687 27 58 22 Fax +687 27 65 53

Siège social

115, rue Réaumur - 75002 Paris Tél. +33 1 42 97 07 00 Fax +33 1 42 97 06 44

SOMMAIRE

1	LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	3
	1-1 Synthèse	3
	1-2 Compte de transactions courantes	4
	1-3 Compte financier	12
2	LES TABLEAUX STATISTIQUES	16
3	LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS	20
	3-1 Principes généraux de la balance des paiements	20
	3-2 Concepts et définitions clés	21
	3-3 Sources statistiques	22
	3-4 Principales rubriques de la balance des paiements	23

Encadrés

Encadre 1 - Les versements publics nets	1.
Encadré 2 - Les révisions des données antérieures de la balance des paiements	1!

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

1-1 Synthèse

L'année 2018 peut apparaitre avec le recul comme globalement satisfaisante sur le plan économique, si on se souvient des nombreuses craintes qu'elle cristallisait du fait de l'échéance électorale majeure de fin d'année, de la situation du marché du nickel, mais aussi sur un tout autre plan de la profonde réforme fiscale d'introduction de la Taxe Générale à la Consommation. L'amélioration des cours du nickel et la montée en puissance de la production, la réalisation d'investissements structurants, privés comme publics, la poursuite de la dynamique du marché du crédit, portée par les crédits immobiliers ont permis à l'économie calédonienne de poursuivre sa croissance.

L'évolution de l'indicateur du climat des affaires (ICA) à des niveaux historiquement bas, tend à montrer, sans doute également sous l'influence de la succession des échéances électorales, que les inquiétudes conjoncturelles des acteurs économiques sont en train de se transformer en inquiétudes plus structurelles.

Après une croissance de +1,0 % en 2017, le produit intérieur brut enregistre un nouveau ralentissement avec une progression estimée à +0,6 % en volume. En valeur, l'estimation du PIB pour 2018 s'élève à 1 028 milliards XPF en 2018, soit une progression de +3,7 %.

Le déficit des transactions courantes se stabilise

En 2018, le déficit du compte des transactions courantes s'élève à 39 milliards XPF (3,7 % du PIB) et s'améliore de 1,9 % sur un an. Cette amélioration provient de la réduction du solde des biens. En revanche, le solde déficitaire des services continue de se dégrader sur l'année.

Le déficit commercial de biens s'améliore pour s'établir à 78 milliards XPF après 87 milliards XPF l'année précédente. Les exportations calédoniennes atteignent un niveau record (+31 milliards XPF, à 198 milliards XPF) en lien avec la remontée des cours du nickel et l'augmentation des volumes exportés. Les importations de biens progressent également (+22 milliards XPF), tirées par l'accroissement en valeur des importations des produits énergétiques.

Tableau 1 Soldes des principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions de XPF	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)
Compte des transactions courantes (I) dont	-65 327	-39 295	-38 542
Biens	-103 959	-86 836	-77 791
Services	-36 373	-37 293	-40 714
Revenus	55 529	59 351	59 475
Transferts courants	19 476	25 483	20 488
Compte de capital (II)	-1 338	-810	-741
Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)	-66 665	-40 105	-39 284
Compte financier dont	83 512	53 705	24 272
Investissements directs (IV)	36 052	43 989	25 532
Investissements de portefeuille (V)	-4 972	-1 970	-3 812
Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)	-35 586	1 914	-17 563
Autres investissements	52 433	11 685	2 551
Erreurs et omissions	-16 847	-13 600	15 012
Pour mémoire PIB (estimé à partir de 2016)	964 000	991 000	1 028 000

(1) Chiffres révisés

(2) Chiffres provisoires

Sources: IEOM, ISEE

Le déficit des échanges de services continue de se creuser (+3 milliards XPF), pour atteindre 41 milliards XPF après 37 milliards XPF en 2017. L'amélioration du solde des services de communication, de construction, et d'assurances (+4 milliards XPF) ne permet pas de compenser la dégradation du solde des services de transports, de voyages, des administrations publiques et des services aux entreprises (-7 milliards XPF).

La balance des revenus est stable par rapport à 2017 et dégage de nouveau un excédent de 59 milliards XPF en 2018. Alors que le solde des rémunérations des salariés progresse de 3,5 % (+2 milliards XPF), le solde des revenus des investissements se dégrade de 40 % (-2 milliards XPF).

En parallèle, le solde des transferts courants, constitué principalement des transferts des administrations publiques s'établit à 20 milliards XPF (-20 % sur un an) et retrouve un niveau similaire à 2016 (19 milliards XPF).

L'excédent du compte financier se réduit, en lien avec les IDE

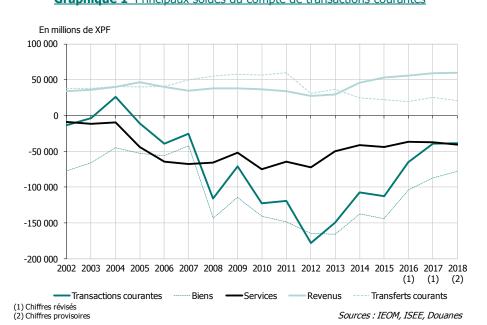
Le compte financier fait apparaître des entrées nettes de capitaux à hauteur de 24 milliards XPF, soit 29 milliards XPF de moins qu'en 2017.

Le solde créditeur des investissements directs se replie à 26 milliards XPF, après 44 milliards XPF l'année précédente. Le besoin de capitaux étrangers affectés aux projets métallurgiques diminue progressivement depuis 2013 et a changé de nature, passant de flux liés à la construction des usines à des flux correspondants au renflouement d'exercices déficitaires par les opérateurs métallurgiques. Les moindres pertes des métallurgistes en 2018 expliquent dans une large mesure le repli des IDE sur l'année. Ils sont, en majorité, répartis géographiquement entre la France, le Canada et la Suisse, représentant ainsi la structure de l'actionnariat historique des trois sites métallurgiques du territoire.

Les investissements de portefeuille, qui concernent en Nouvelle-Calédonie uniquement les achats ou ventes par des résidents de titres émis hors de la collectivité, affichent de nouveau des sorties nettes, de 4 milliards XPF en 2018 après 2 milliards XPF en 2017. Depuis 2014, les résidents procèdent à des achats de titres émis par des non-résidents supérieurs à leurs cessions, reconstituant progressivement leur portefeuilletitres alors que, sur la période 2008-2013, leurs ventes étaient supérieures à leurs achats.

Les « autres investissements », qui retracent les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part du système bancaire (Institut d'émission d'outre-mer compris), des administrations publiques et des « autres secteurs » (entreprises et ménages), se soldent par des entrées nettes de 3 milliards XPF en 2018, après 12 milliards XPF en 2017.

1-2 Compte de transactions courantes



Graphique 1 Principaux soldes du compte de transactions courantes

Le déficit du compte de transactions courantes se maintient en 2018 pour s'établir à 39 milliards XPF. La réduction de 9 milliards XPF du déficit de la balance commerciale compense la dégradation de la balance des services (-3 milliards XPF) et des transferts courants (-5 milliards XPF).

La France métropolitaine, principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie, représente près de la moitié de ses transactions courantes (49 %) et 15 % de ses échanges de biens. Elle est suivie par les autres pays de l'Union européenne (respectivement 8 % et 12 %), puis par l'Australie (6 % et 7 %).

En revanche, la Nouvelle-Calédonie entretient des échanges commerciaux de plus en plus soutenus avec les pays de la zone Asie. La Chine consolide sa place de premier partenaire du territoire en termes d'échanges de biens (29 %), suite à une forte progression des exportations de ferronickels (+35 milliards XPF) et d'oxydes de nickel (+8 milliards XPF). Outre la Chine, la Nouvelle-Calédonie entretient des échanges commerciaux significatifs avec Singapour, la Corée du Sud, le Japon et Taïwan. Ainsi, les pays de la zone Asie concentrent au total 27 % des transactions courantes avec le territoire (contre 20 % en 2017) et 51 % des échanges de biens (contre 49 % en 2017).

Échanges de biens (% du total des importations et des exportations) Transactions courantes (% du total des crédits et des débits) 60% 35% 30% 50% 25% 30% 15% 20% 10%

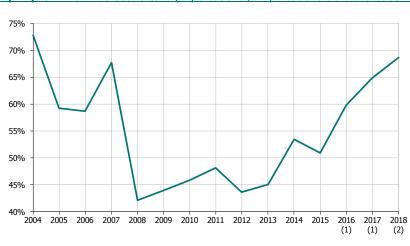
Chine France UE (hors Singapour Corée du Australie France) Sud

Graphiques 2 et 3 Répartition géographique des flux de transactions courantes et des échanges de biens en 2018

1-2-1 Biens et services

10%

L'année 2018 est marquée par des échanges de biens dynamiques, plus prononcés pour les exportations (+18,6 %, à 198 milliards XPF) que les importations (+8,7 %, à 276 milliards XPF). Les exportations de services se replient de 0,7 % (à 62 milliards XPF), tandis que les importations s'accroissent de 3,0 % (à 102 milliards XPF), conduisant ainsi à une dégradation du déficit de la balance des services. Dans l'ensemble, les importations de biens et services enregistrent une forte croissance de 25 milliards XPF (+7,1 % en un an) et les exportations de 31 milliards XPF (+13,4 %), en lien avec la hausse des cours du nickel et des volumes exportés. En conséquence, le taux de couverture des importations par les exportations s'améliore, atteignant ainsi 71,8 % après 65,8 % en 2017, soit le niveau le plus élevé depuis dix ans.



Graphique 4 Taux de couverture (exportations / importations de biens et services)

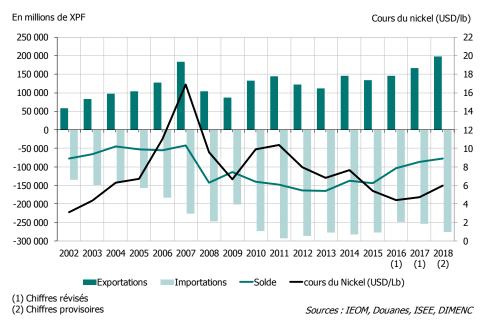
(1) Chiffres révisés (2) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE

Sources · Douanes ISEE

1-2-1-1 Biens

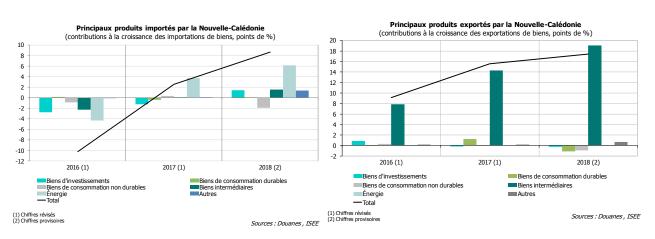
L'augmentation plus prononcée des exportations par rapport aux importations entraine une nette **amélioration de la balance commerciale**: le déficit s'établit désormais à 78 milliards XPF, après 87 milliards XPF en 2017. Le renforcement des exportations (+31 milliards XPF), rendu possible grâce à la montée en charge des usines métallurgiques et à des cours du nickel plus favorables, s'accompagne d'une forte hausse des importations (+22 milliards XPF), notamment d'énergie, de biens intermédiaires et de biens d'investissements.



Graphique 5 Évolution des échanges de biens

En 2018, les importations de marchandises générales s'élèvent à 276 milliards XPF (27 % du PIB). Elles continuent de s'accroitre (+8,7 %), après une légère hausse en 2017 (+2,0 %).

Les importations de **produits énergétiques**, qui représentent un quart des importations calédoniennes, enregistrent la plus forte progression sur un an (+30,1 %), suite à l'augmentation sensible des cours du pétrole (+31 % du prix du baril de pétrole en US \$/baril) sur la période et de la production de nickel en volume qui nécessite d'importants apports en énergie primaire. Les importations de **biens d'investissements** sont en hausse également (+5,6 %), notamment celles de machines et équipement (+7,3 %). La part des biens d'investissements représente ainsi 25 % du total de produits importés en 2018, contre 31 % en 2008, période de la construction des usines métallurgiques.



Graphiques 6 et 7 Contributions par produits à l'évolution des exportations/importations

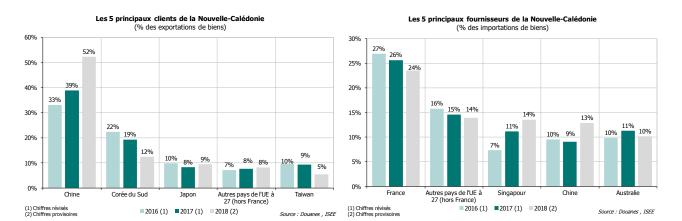
Les importations de **biens intermédiaires**, après une augmentation de 0,3 % en 2017, continuent leur trajectoire et augmentent de 6,3 %, soutenues par une hausse des produits de l'industrie extractive et de matériels électriques.

Les importations de **biens de consommation durables** connaissent également une évolution positive et se redressent de 2,3 %, tandis que les importations de **biens de consommation non durables** fléchissent (-8,1 %).

Les exportations calédoniennes de marchandises générales continuent de s'accroitre et atteignent un nouveau record en 2018 à 198 milliards XPF (19 % du PIB), soit une progression de 18,5 % par rapport à 2017.

Les **ventes de minerais de nickel**, qui ont été multipliées par deux en 10 ans, progressent de 16,3 % en valeur sur l'année, et de 6,7 % en volume alors que celles de **ferronickels** augmentent de 33,1 % en valeur, mais se replient de 0,9 % en volume. Avec la montée en puissance de l'usine Vale-NC, les **exportations d'oxyde de nickel** sont en hausse de 5,5 % alors que celles de **carbonate de cobalt** chutent de 7,2 %. Celles de **Nickel Hydroxyde Cake**, produit intermédiaire, augmentent de 4,8 %.

Loin derrière les produits du nickel, les **ventes de produits de la mer** s'inscrivent en hausse (+0,8 %). Les exportations de crevettes, qui représentent deux tiers des exportations des produits de la mer, progressent de 7,6 % en valeur et 6,1 % en volume.



Graphiques 8 et 9 Répartition géographique des échanges de biens

En 2018, **l'Asie devient l'un des principaux fournisseurs** de la Nouvelle-Calédonie avec 38 % de part de marché. Les importations en provenance de Singapour ont augmenté de manière significative (+9 milliards XPF, soit +32,3 %), en particulier celles de produits pétroliers (38 milliards XPF contre 27 milliards XPF en 2017) en lien avec la remontée des cours du pétrole. Les importations de Chine progressent également (+10 milliards XPF, soit +39,1 %), en particulier celles d'hydrocarbures, de matériels électriques et de machines d'usage général.

L'Union européenne entretient également des échanges importants avec le pays, avec 24 % de part de marché pour la France, et 14 % pour l'ensemble des autres pays de l'Union. Les principaux produits concernés sont variés : produits alimentaires, produits chimiques et pharmaceutiques, matériel de transport et machines, appareils et matériel électrique. Les importations en provenance de France sont stables sur l'année (-0,2 %) et s'établissent à 65 milliards XPF tandis que celles en provenance des pays de l'Union européenne augmentent de 3,7 % après un recul de 5,3 % en 2017.

L'Océanie, avec 14 % de part de marché, est la **troisième zone d'échange avec le territoire**. Les importations, nettement supérieures aux exportations, proviennent d'Australie (28 milliards XPF) et de Nouvelle-Zélande (9 milliards XPF) et sont constituées des produits d'hydrocarbures et de charbon (Australie) et des produits alimentaires (Nouvelle-Zélande).

La **Chine** consolide sa place de **premier client du territoire** en comptabilisant, à elle seule, plus de 50 % du total exporté. Sa part de marché a ainsi été multipliée par sept en dix ans. Les exportations vers la Chine, d'une valeur de 104 milliards XPF, augmentent de manière significative (+38 milliards XPF, soit +58,1 % sur

un an). Les ventes de ferronickel vers la Chine qui représentent 65 % des exportations, sont multipliées par deux sur l'année (67 milliards XPF en 2018 contre 32 milliards XPF en 2017). Celles d'oxyde de nickel, qui représentent près d'un quart des produits exportés vers la Chine, progressent sensiblement (+44,0 %).

Les exportations vers la **Corée du Sud**, **deuxième pays destinataire**, s'établissent à 25 milliards XPF, en recul de 24,3 % par rapport à 2017. Les ventes de minerais de nickel s'élèvent à 18 milliards XPF (+12,3 %), celles d'oxyde de nickel ont chuté à 4 milliards XPF (contre 10 milliards XPF en 2017, soit -59,7 %) et les ventes de carbonate de cobalt ont augmenté de 2,9 % pour s'établir à 2 milliards XPF.

Le **Japon** devient le **troisième partenaire du territoire**, avec des exportations de 19 milliards XPF (+5 milliards XPF sur un an, soit +33,8 %), composées principalement du minerais de nickel (9 milliards XPF) et du ferronickel (8 milliards XPF). Enfin, **Taiwan** rétrograde au **quatrième rang**, avec 11 milliards XPF d'exportations, essentiellement de ferronickel (94 %).

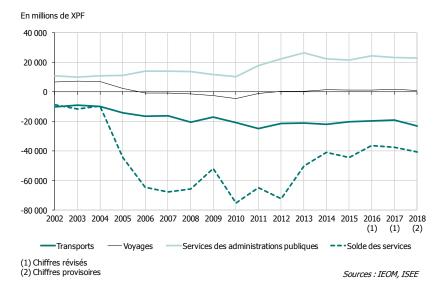
1-2-1-2 Services

Le **déficit des échanges de services** se dégrade pour atteindre 41 milliards XPF, contre 37 milliards XPF en 2017. Cette tendance est tirée essentiellement par la dégradation du solde des services de transports, de voyages et des divers services aux entreprises.

Au cours de la période, le **déficit des services divers aux entreprises** se creuse de 1 milliard XPF. Malgré une hausse des recettes (+32,5 %), les dépenses, bien plus significatives, se sont accrues de 6,8 %, notamment les frais de gestion liés aux usines métallurgiques (+1 milliard XPF).

Le **solde déficitaire des services de construction** revient à un niveau similaire à 2016 et s'améliore de 2 milliards XPF, en raison de la fin de la construction de la clinique Kuindo Magnin en 2017, projet porté par ICADE (promoteur immobilier non-résident) et Pôle Hosptalier Privé (PHP).

Enfin, au crédit des **services des administrations publiques**, les dépenses de fonctionnement et d'investissements des forces armées augmentent de 2 milliards XPF alors que les dépenses civiles des administrations publiques (hors dépenses de personnel et d'intervention) diminuent de 2 milliards XPF. En conséquence, le solde positif des administrations publiques se replie légèrement sur l'année à 23 milliards XPF (-1,5 %).



Graphique 10 Évolution des principaux soldes des services

Les voyages

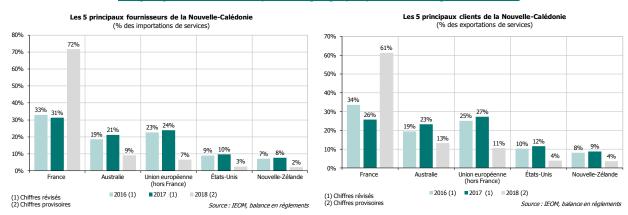
En 2018, le solde excédentaire de la balance des « voyages » se replie de moitié (900 millions XPF). Les dépenses des non-résidents et des croisiéristes en Nouvelle-Calédonie (hors transport international) reculent de 2,2 % et 6,9 % respectivement, sous l'effet d'un moindre nombre d'arrivées sur le territoire (-0,3 % et -9,7 % respectivement). En revanche, la dépense globale des résidents ayant séjourné à l'étranger continue de s'accroitre (+3,5 % après +0,6 % en 2017).

Les transports

Le déficit des services de transports s'accentue sensiblement (+22,2 %) et s'élève à 23 milliards XPF contre 19 milliards XPF en 2017.

L'activité de **transport maritime** concerne essentiellement des opérations de fret : acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expéditions hors du territoire, principalement de minerais et de produits de l'industrie du nickel. En 2018, le solde déficitaire des services de transports maritimes se creuse à -19 milliards XPF (+12,3 %), en lien avec la croissance des exportations de minerais de nickel.

Les services de **transports aériens** affichent un solde déficitaire encore plus important qu'en 2017, atteignant ainsi -4 milliards XPF (contre -2 milliards XPF l'an passé) en raison de dépenses (escales, affrètements, maintenance, redevances sur trafic etc.) en forte croissance (+18,0 %) par rapport au recul des recettes générées (-0,4 %).

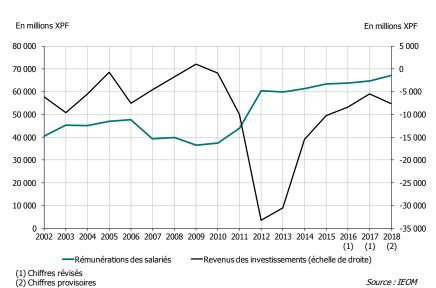


Graphiques 11 et 12 Répartition géographique des échanges de services

Premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie en matière d'échanges de services, la **France** représente 61 % des recettes (51 milliards XPF d'exportations) et 72 % des dépenses (148 milliards XPF d'importations). **L'Australie**, à l'origine de 13 % des exportations et 9 % des importations devient le deuxième partenaire du territoire pour les services, notamment des services destinés aux entreprises.

1-2-2 Revenus

L'excédent de la balance des revenus reste stable sur l'année et s'établit à 59 milliards XPF. L'augmentation de l'excédent des rémunérations des salariés (+2,3 milliards XPF) compense un déficit des revenus d'investissements plus important sur l'année (-2,2 milliards XPF).



Graphique 13 Évolution des soldes des revenus

Le **solde excédentaire des rémunérations des salariés** s'établit à 67 milliards XPF, soit 2 milliards XPF de plus qu'en 2017. Le montant des salaires versés par des employeurs non-résidents à des salariés résidents s'accroit à 69 milliards XPF (+3,6 %). Représentant 17 % des crédits du compte de transactions courantes, ces flux proviennent quasi exclusivement de France et concernent pour l'essentiel les rémunérations d'agents des administrations publiques. Parallèlement, les salaires versés par des entités résidentes à des travailleurs non-résidents se redressent (+7,9 %) pour s'afficher à 2 milliards XPF.

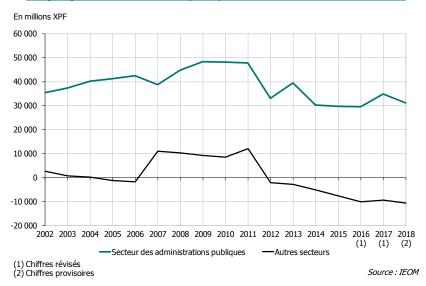
Les **revenus des investissements** (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) présentent un solde déficitaire de 8 milliards XPF, après 5 milliards XPF en 2017. Les revenus des investissements distribués à l'extérieur de la collectivité progressent de 3,6 % sur l'année après s'être contractés de 14,2 % en 2017, tandis que ceux reçus reculent de 20 %.

Le **déficit des revenus d'investissements directs** continue de se réduire en raison de moindres revenus versés à l'étranger, atteignant ainsi 330 millions XPF contre 2 milliards XPF l'année précédente. En revanche, le solde des revenus d'investissements de portefeuille se dégrade de 2 milliards XPF en un an et s'établit à -3,0 milliards XPF.

1-2-3 Transferts courants

En 2018, les transferts courants génèrent un **excédent de 20 milliards XPF**, soit une baisse de 5 milliards XPF par rapport à 2017 (-19,6 %), en raison principalement d'une hausse des flux sortants (liés aux retraites).

Le **solde des transferts des administrations publiques** recule de 10,8 %. Les flux entrants, essentiellement constitués de transferts en provenance des administrations publiques métropolitaines (pensions, retraites et dotations aux collectivités), progressent de 2 milliards XPF pour s'établir à 76 milliards XPF et représentent ainsi près d'un cinquième des recettes du compte de transactions courantes. Les flux sortants sont composés principalement de cotisations aux caisses de retraite. Ces versements à l'extérieur du territoire s'élèvent à 44 milliards XPF contre 39 milliards XPF l'année précédente.



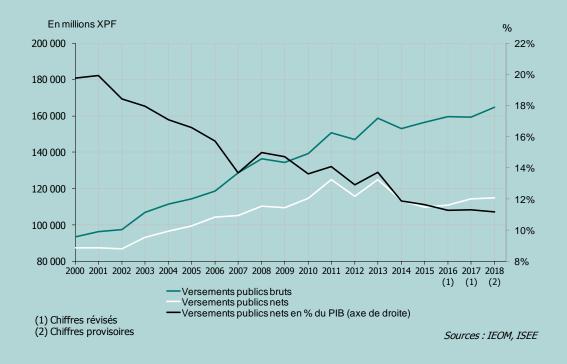
Graphique 14 Évolution des principaux soldes des transferts courants

Encadré 1 : Les versements publics nets

Les **versements publics bruts** en Nouvelle-Calédonie représentent 40 % du total des crédits du compte de transactions courantes, soit **165 milliards XPF** (+5 milliards XPF par rapport à 2017). Ils progressent de 76,1 % sur la période 2000-2018 (+71 milliards XPF), à un taux de croissance annuel moyen de 3,2 %. Depuis 2015, les versements bruts s'accroissent de 1,7 % en moyenne par an (+8 milliards XPF entre 2015 et 2018).

Ils sont composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de salaires, de pensions, de dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention (contrats de développement compris) des collectivités publiques et des forces armées en Nouvelle-Calédonie. Les versements nets sont obtenus en retirant au débit les versements effectués par les résidents calédoniens au secteur public métropolitain, principalement constitués des cotisations aux caisses de retraite.

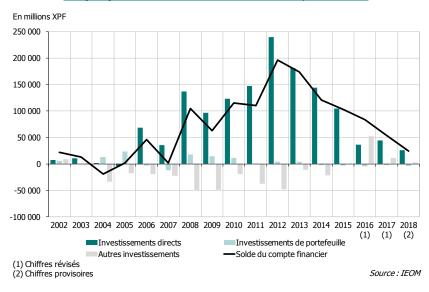
En termes **nets**, sur la période 2000-2018, les versements publics ont progressé de 31,5 %, à une croissance moyenne de 1,5 % par an. Sur les quatre dernières années, ils évoluent de 1,5 % en moyenne par an. En 2018, ces versements publics nets se stabilisent et s'établissent à **115 milliards XPF**, soit 11,2 % de la richesse créée en Nouvelle-Calédonie. Leur part dans le PIB du territoire, qui atteignait près de 20 % en 2000, tend progressivement à se réduire compte tenu d'une croissance du PIB plus forte que celle des transferts publics.



Graphique 15 Versements publics en Nouvelle-Calédonie

1-3 Compte financier

En 2018, les flux entrants du compte financier excèdent les flux sortants de 24 milliards XPF, du fait de l'impact des investissements directs en Nouvelle-Calédonie, liés à l'industrie minière. Cet excédent s'inscrit en baisse progressive depuis le pic de 2012.



Graphique 16 Évolution des soldes du compte financier

1-3-1 Investissements directs

Les investissements directs étrangers (IDE) se soldent par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie de 26 milliards XPF, soit une diminution de 18 milliards XPF par rapport à 2017. Ils reflètent des investissements directs étrangers en Nouvelle-Calédonie (IDE entrants) moins importants sur la période.

Tableau 2 Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie

En millions XPF	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)	Variations 18/17
Soldes des IDE	36 052	43 989	25 532	-18 457
Solde IDE entrants (+) dont	44 651	52 283	35 240	-17 043
Capital social (*)	42 307	188	-18	-206
Investissements immobiliers	575	402	-242	-644
Autres opérations	1 768	51 693	35 500	-16 193
Solde IDE sortants (-) dont	-8 599	-8 294	-9 708	-1 413
Capital social (*)	-1 695	-422	-420	3
Investissements immobiliers	-6 810	-7 516	-9 244	<i>-1 728</i>
Autres opérations	-95	-356	-44	312

^(*) hors investissements immobiliers

Source : IEOM

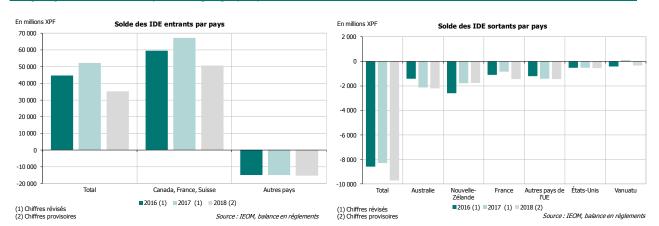
Les **investissements directs nets** des entreprises non-résidentes en Nouvelle-Calédonie, qui couvrent l'ensemble des opérations financières entre maisons-mères et filiales, chutent de 17 milliards XPF en 2018, pour s'établir à 35 milliards XPF. Le besoin de capitaux étrangers liés aux projets métallurgiques diminue progressivement depuis le pic de 2012 (249 milliards XPF) en lien avec la fin de la construction des usines et la phase de montée en charge de nouvelles usines (recettes générées par les ventes des produits).

Ces **investissements directs entrants** en Nouvelle-Calédonie restent cependant encore élevés et ont changé de nature puisqu'ils financent les exercices déficitaires consécutifs des opérateurs du secteur du nickel, après avoir été destinés à la construction des usines. La baisse des IDE de 2018 traduit donc les moindres pertes des métallurgistes sur l'année (-47 milliards XPF après -135 milliards XPF en 2017). Ces IDE sont, en majorité, répartis géographiquement entre le Canada, la Suisse et la France, représentant respectivement l'actionnariat des trois sites métallurgiques (VALE NC, KNS, SLN).

⁽¹⁾ Chiffres révisés(2) Chiffres provisoires

Les **investissements immobiliers nets** (achats moins ventes) des non-résidents en Nouvelle-Calédonie s'inscrivent en baisse et sont pour la première fois négatifs, c'est-à-dire que les ventes sont supérieures aux achats immobiliers. Les achats immobiliers par des non-résidents sont divisés par trois (de 593 millions XPF à 182 millions XPF en 2018) alors que les ventes sont multipliées par deux (de 191 millions XPF à 424 millions XPF en 2018). Ces opérations immobilières sont réalisées principalement par des investisseurs métropolitains qui représentent 89 % des investissements immobiliers nets en Nouvelle-Calédonie.

Les **investissements directs nets sortants** de la Nouvelle-Calédonie s'élèvent à -10 milliards XPF (-17,0 % sur un an). Ils sont constitués principalement par les investissements immobiliers à l'étranger des résidents qui s'établissent en termes nets (ventes moins achats) à -9 milliards XPF, soit en progression de 23,0 %. Les achats immobiliers effectués par des résidents à l'extérieur du territoire s'accroissent (+8,5 %) tandis que les ventes ralentissent (-26,4 %). Ces investissements immobiliers nets des résidents à l'extérieur du territoire sont réalisés principalement en Australie (19,0 % des achats nets), en Nouvelle-Zélande (18,5 %), en France (18,2 %), puis en Thaïlande (15,6 %).



Graphiques 17 et 18 Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants de Nouvelle-Calédonie

1-3-2 Investissements de portefeuille

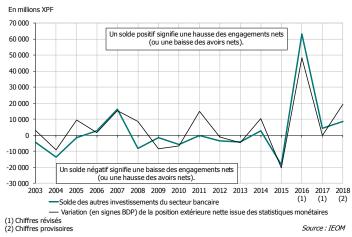
Les investissements de portefeuille, qui recensent les opérations des résidents relatives à des titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, enregistrent un solde déficitaire qui s'établit à 4 milliards XPF en 2018 (après 2 milliards XPF en 2017). Les résidents ont procédé à des achats nets de titres émis par des non-résidents, ce qui signifie que leurs achats de titres sont supérieurs à leurs cessions sur l'année. Sur la période consécutive à la crise financière, de 2008 à 2013, leurs ventes de titres étrangers étaient supérieures à leurs achats. Depuis 2014, les résidents reconstituent leur portefeuille.

1-3-3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements

Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-àvis des non-résidents, affichent des entrées nettes de 3 milliards XPF, après 12 milliards XPF en 2017.

Les avoirs des banques de la place hors de la Nouvelle-Calédonie et leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur augmentent de 2 milliards XPF et de 11 milliards XPF respectivement. Ces évolutions font donc apparaître une amélioration de 9 milliards de F CFP de la position extérieure nette.

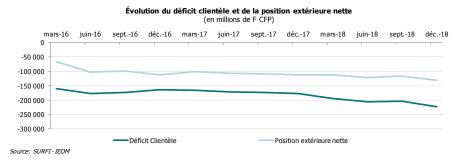
La position extérieure nette des entreprises et des ménages (« autres secteurs ») augmente de 31 milliards XPF (hors effets de change), compte tenu d'une hausse de leurs avoirs à l'extérieur de 35,4 milliards XPF et d'une augmentation de leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur du territoire de 4,6 milliards XPF.



Graphique 19 Solde des autres investissements du secteur bancaire

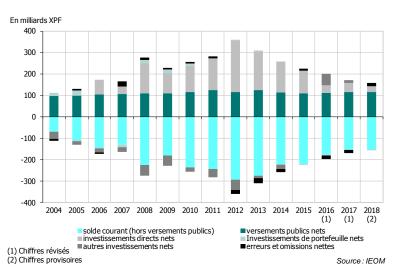
Le système bancaire local présente un **solde ressources-emplois déficitaire** sur ses opérations avec la clientèle : la différence entre le montant de l'encours des dépôts locaux et le montant de l'encours des crédits octroyés est négative et se creuse depuis 2016 (voir la note <u>Évolutions bancaires et monétaires en NC</u> de l'IEOM).

Pour couvrir la part du déficit qui n'est pas couverte par les autres postes de ressources des établissements bancaires locaux (fonds propres, obligations, réescompte auprès de l'IEOM) et compte tenu du niveau des échanges interbancaires locaux, l'équilibre emplois-ressources des banques nécessite de recourir à des **sources de refinancement non-résidentes**, notamment auprès des maisons-mères. La progression des engagements nets vis-à-vis de l'extérieur est donc à mettre en parallèle de l'évolution du déficit clientèle.



Graphique 20 Évolution du déficit clientèle et de la position extérieure nette

À noter toutefois que cette hausse peut, comme en 2016, également couvrir une augmentation des réserves auprès de la banque centrale, l'IEOM, en lien avec des arbitrages internes des banques.



Graphique 21 Équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie

Encadré 2 : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements

Dans le cadre de la publication du rapport annuel, certaines données des années antérieures font l'objet d'actualisations qui concernent principalement les deux années précédentes (2016 et 2017). Ces révisions permettent en particulier d'intégrer une information plus fournie a posteriori.

Des opérations de crédit-bail (au débit de la ligne « Services de locations ») sur la période 2013-2017 ont été reclassées en Investissements Directs Etrangers (IDE) en Nouvelle-Calédonie car il s'agissait de remboursements d'emprunts à long terme avec une entreprise non-résidente du même groupe.

- 2016 : 19,3 milliards XPF ont été réalloués (Services de locations > IDE)
- 2017 : 17,6 milliards XPF ont été réalloués (Services de locations > IDE)

Tableau 3 Principales révisions des données 2016 et 2017 (soldes)

	D	onnées 2016		D	onnées 2017	
En millions XPF	Rapport annuel 2017	Rapport 2018 annuel	Ecarts	Rapport annuel 2017	Rapport annuel 2018	Ecarts
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-86 761	-65 327	21 434	-60 999	-39 295	21 704
BIENS	-103 788	-103 959	-171	-86 754	-86 836	-82
SERVICES	-59 278	-36 373	22 906	-58 960	-37 293	21 667
Transports	-18 884	-19 590	-705	-18 392	-18 958	-566
Autres services aux entreprises	-50 771	-31 090	19 681	-44 449	-26 730	17 719
Dont locations	-19 194	-31	19 163	-17 398	161	17 560
Services des administrations publiques	20 930	24 430	3 500	19 165	23 317	4 151
REVENUS	52 057	55 529	3 473	56 965	59 351	2 387
Revenus des investissements	-11 560	-8 334	3 226	-8 178	-5 462	2 716
TRANSFERTS COURANTS	24 249	19 476	-4 773	27 750	25 483	-2 267
Secteur des administrations publiques	33 900	29 533	-4 367	36 880	34 855	-2 025
COMPTE FINANCIER	106 206	83 512	-22 694	72 003	53 705	-18 299
Investissements directs	55 272	36 052	-19 220	60 931	43 989	-16 942
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	-9 997	-8 599	1 397	-8 840	-8 294	546
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	65 268	44 651	-20 617	69 771	52 283	-17 488
Investissements de portefeuille	-3 625	-4 972	-1 347	-1 898	-1 970	-71
Avoirs (résidents sur titres émis par des non-résidents)	-3 624	-4 971	-1 347	-1 894	-1 966	-71
Autres investissements	54 560	52 433	-2 127	12 970	11 685	-1 285
Avoirs	-5 870	-23 218	-17 348	-4 774	-7 452	-2 678
Engagements	60 430	75 651	15 221 0	17 744	19 137	1 393
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-18 128	-16 847	1 281	-10 212	-13 600	-3 387

2 LES TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 4 Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

- 1 VO		Crédits		Débits			Soldes		
En millions XPF	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)	2017 (1)	2016 (1)	2018 (2)
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	358 140	382 719	414 636		422 014	453 178		-39 295	-38 542
BIENS	145 115	167 168	198 314	249 075	254 005	276 106	-103 959	-86 836	-77 791
Marchandises générales	144 821	166 696	197 612	247 605	253 879	275 828	-102 784	-87 183	-78 216
données douanières	146 046	168 763	198 756	248 072	254 385	276 447	-102 026	-85 622	-77 691
corrections	-1 225	-2 067	-1 144	-467	-506	-619	-758	-1 561	-525
Avitaillement	289	471	702	1 392	62	255	-1 103	409	447
Travail à façon et réparations	5	1	0	77	65	22	-72	-63	-22
SERVICES	63 561	62 112	61 687	99 934	99 405	102 401	-36 373	-37 293	-40 714
Transports	11 841	13 494	13 536	31 430	32 452	36 697	-19 590	-18 958	-23 161
maritimes	2 728	3 970	4 051	20 598	20 927	23 092	-17 870	-16 957	-19 041
aériens	9 113	9 524	9 485	10 832	11 525	13 604	-1 719	-2 001	-4 119
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Voyages	17 674	18 412	17 882	16 366	16 458	17 026	1 308	1 954	856
Services de communication	1 515	1 603	1 242	1 798	3 160	1 944	-284	-1 556	-702
Services de construction	3 330	240	128	3 120	3 018	529	210	-2 777	-400
Services d'assurances	97	75	224	5 238	6 613	6 112	-5 141	-6 538	-5 888
Services financiers	44	195	106	254	688	524	-210	-493	-418
Services d'informatique et d'information	150	164	88	1 379	1 310	1 423	-1 228	-1 146	-1 335
Redevances et droits de licence	48	39	36	189	138	129	-141	-99	-93
Autres services aux entreprises	3 978	4 110	4 828	35 068	30 840	32 659	-31 090	-26 730	-27 831
Négoce international	253	267	269	711	844	712	-457	-576	-443
Autres services commerciaux	860	856	721	3 824	1 763	1 800	-2 964	-907	-1 079
Locations	291	393	400	322	231	239	-31	161	161
Services divers aux entreprises	2 574	2 594	3 438	30 212	28 002	29 907	-27 638	-25 408	-26 470
Services personnels, culturels et récréatifs	383	392	560	5 020	4 659	5 279	-4 636	-4 266	-4 719
Services audiovisuels et annexes	14	12	5	559	113	505	-545	-101	-499
Autres services personnels	369	381	555	4 460	4 546	4 774	-4 091	-4 165	-4 220
Services des administrations publiques	24 502	23 386	23 057	72	70	80	24 430	23 317	22 977
REVENUS	73 440	74 854	75 597	17 911	15 503	16 122	55 529	59 351	59 475
Rémunération des salariés	65 470	66 335	68 753	1 607	1 521	1 641	63 863	64 814	67 112
Revenus des investissements	7 970	8 519	6 844	16 304	13 982	14 481	-8 334	-5 462	-7 637
Investissements directs	3	1	1	2 234	1 915	330	-2 231	-1 915	-329
Investissements de portefeuille	3 328	4 175	3 343	7 650	5 324	6 321	-4 323	-1 149	-2 978
Autres	4 640	4 343	3 499	6 420	6 742	7 830	-1 780	-2 399	-4 330
TRANSFERTS COURANTS	76 023	78 585	79 038	56 547	53 102	58 550	19 476	25 483	20 488
Secteur des administrations publiques	72 459	74 112	75 583	42 926	39 257	44 494	29 533	34 855	31 089
Autres secteurs	3 564	4 473	3 455	13 621	13 846	14 056	-10 057	-9 372	-10 601
Envois de fonds des travailleurs	1 497	1 149	1 052	2 003	2 727	3 271	-506	-1 578	-2 219
Autres transferts	2 067	3 324	2 403	11 618	11 119	10 785	-9 551	-7 794	-8 382
COMPTE DE CAPITAL	171	166	364	1 509	976	1 105	-1 338	-810	-741
Transferts en capital	171	166	364	1 509	964	1 105	-1 338	-797	-741

(1) Chiffres révisés (2) Chiffres provisoires Source : IEOM

En millions XPF		Soldes			
EN MIMONS XPF	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)		
COMPTE FINANCIER	83 512	53 705	24 272		
Investissements directs	36 052	43 989	25 532		
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	-8 599		-9 708		
Capital social	-8 505	-7 938	-9 664		
Autres opérations	-95	-356	-44		
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	44 651	52 283	35 240		
Capital social	42 883	590	-260		
Autres opérations	1 768	51 693	35 500		
Investissements de portefeuille	-4 972	-1 970	-3 812		
Avoirs (résidents / titres émis par des non-résidents)	-4 971	-1 966	-3 825		
Emissions	-741	-311	-239		
Négociations	-7 812	-19 267	-5 184		
Remboursements	3 582	17 612	1 599		
Engagements (non-résidents / titres émis par des résidents)	-1	-4	13		
Emissions	-1	0	0		
Négociations	-1	-1	-1		
Remboursements	0	-4	14		
Autres Investissements	52 433	11 685			
Avoirs	-23 218	_			
Prêts	-25 382	-9 658	-23 377		
Dont secteur bancaire	7 911	13 942	-2 381		
Dont autres secteurs	-8 853	-31 288	-35 410		
Autres avoirs	2 164	2 206	-1 054		
Engagements	75 651	19 137	26 983		
Prêts	77 105	19 117	26 990		
Dont secteur bancaire	55 239	-9 582	10 944		
Dont autres secteurs	12 764	19 109	4 587		
Autres engagements	-1 454	20	-7		
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-16 847	-13 600	15 012		
TOTAL GÉNÉRAL	0	0	0		
(1) Chiffres révisés	Source : IEON				

⁽¹⁾ Chiffres révisés

Tableau 5 Détails des investissements directs

En milliards XPF		Crédits		Débits					
EII IIIIIIaius APF	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)			
COMPTE FINANCIER	577,6	581,2	471,5	494,1	527,5	447,3			
Investissements directs	119,0	105,4	92,4	82,9	61,4	66,9			
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	1,8	3,7	2,8	10,4	12,0	12,5			
Capital social (*)	0,1	0,6	0,5	1,8	1,0	0,9			
Investissements immobiliers	1,8	3,1	2,3	8,6	10,6	11,5			
Autres opérations	0,0	0,0	0,0	0,1	0,4	0,1			
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	117,2	101,6	89,6	72,5	49,3	54,4			
Capital social (*)	42,3	0,6	0,1	0,0	0,5	0,1			
Investissements immobiliers	0,8	0,6	0,2	0,2	0,2	0,4			
Autres opérations	74,0	100,4	89,4	72,3	48,7	53,9			
(*) hors investissements immobiliers Source : IEOM									

^(*) hors investissements immobiliers

Tableau 6 Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie

En milliards XPF	Exportations			Importations			Soldes		
LII IIIIIIai us XI I	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)
Total (CAF/FAB) dont	146,0	168,8	198,1	248,1	254,4	276,4	-102,0	-85,6	-78,3
Biens d'investissements	5,2	5,0	4,6	68,8	65,8	69,4	-63,6	-60,8	-64,9
Biens de consommation durables	0,3	2,1	0,2	9,0	8,1	8,3	-8,7	-6,0	-8,1
Biens de consommation non durables	4,1	4,1	2,5	58,9	59,8	54,9	-54,7	-55,6	-52,4
Biens intermédiaires	134,9	155,7	187,9	62,0	62,2	66,1	72,9	93,5	121,8
Énergie	0,01	0,02	0,01	42,8	52,0	67,6	-42,8	-52,0	-67,6
Autres	1,5	1,8	2,9	6,5	6,6	10,1	-5,0	-4,7	-7,2

⁽¹⁾ Chiffres révisés

Sources : Douanes - ISEE

⁽²⁾ Chiffres provisoires

⁽¹⁾ Chiffres révisés

⁽²⁾ Chiffres provisoires

⁽²⁾ Chiffres provisoires

Tableau 7 Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

0/ 1. 4-4-1 1		Exportations		Importations			
% du total des exportations / importations	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)	
France	5,6%	2,5%	2,4%	26,9%	25,6%	23,5%	
Autres pays de l'UE	7,2%	7,7%	8,2%	15,8%	14,6%	13,9%	
Singapour	0,0%	0,0%	0,1%	7,3%	11,1%	13,6%	
Chine	33,1%	38,8%	52,3%	9,5%	9,0%	12,9%	
Australie	1,1%	3,0%	2,0%	9,9%	11,3%	10,2%	
Etats-Unis	3,1%	4,2%	2,6%	4,4%	3,8%	3,7%	
Japon	9,8%	8,3%	9,4%	3,0%	3,2%	3,3%	
Nouvelle-Zélande	0,3%	0,1%	0,1%	4,2%	4,0%	3,3%	
Corée du Sud	22,4%	19,3%	12,4%	4,2%	4,4%	2,1%	
Taïwan	9,6%	9,3%	5,4%	0,5%	0,4%	0,5%	

N.B.: Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

(1) Chiffres révisés

(2) Chiffres provisoires

Sources : Douanes - ISEE

Tableau 8 Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

En % du total des services		Crédits		Débits			
EII % uu totai ues services	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)	2016 (1)	2017 (1)	2018 (2)	
Services (balance en règlements, Mds F CFP) dont	58 794	58 661	55 769	137 541	136 485	143 479	
France	34%	26%	61%	33%	31%	72%	
Australie	19%	23%	13%	19%	21%	9%	
Union européenne (hors France)	25%	27%	11%	23%	24%	7%	
États-Unis	10%	12%	4%	9%	10%	3%	
Nouvelle-Zélande	8%	9%	4%	7%	8%	2%	
Japon	2%	2%	3%	2%	2%	2%	
Canada	0%	0%	0%	3%	1%	2%	
Singapour	0%	0%	1%	2%	1%	1%	
Autres pays	1%	2%	4%	3%	2%	3%	

(1) Chiffres révisés

(2) Chiffres provisoires

N.B.: Les données sont tirées des balances en règlements.

Source : IEOM

Tableaux 9 et 10 Répartition géographique des investissements immobiliers

Investissements immobiliers de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2018

a reactical cir 2010			
En millions de F CFP	Montants	Part en %	
Achats (débits) dont	11 536	100	
Union européenne	5 160	45	
dont France	<i>3 644</i>	32	
Australie	1 846	16	
Nouvelle-Zélande	1 733	15	
Thaïlande	1 442	13	
Autres pays	1 354	12	
Ventes (crédits) dont	2 292	100	
Union européenne	2 114	92	
dont France	1 959	85	
Australie	80	3	
Monaco	49	2	
Nouvelle-Zélande	24	1	
Indonesie	11	0	
Autres pays	14	1	

Source : IEOM, balance en règlements

Investissements immobiliers de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2018

chi wavelle calcaonie chi 2010				
En millions de F CFP	Montants	Part en %		
Achats (crédits) dont	182	100		
Union européenne	164	90		
dont France	164	90		
Martinique	13	7		
Guyanne Francaise	5	3		
Italie	0,1	0,05		
Autres pays	0	0		
Ventes (débits) dont	424	100		
Union européenne	380	90		
dont France	380	90		
Nouvelle-Zélande	23	5		
Australie	12	3		
États-Unis	8	2		
Belgique	0,5	0,1		
Autres pays	1	0,1		

Source : IEOM, balance en règlements

Investissements immobiliers de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2018

a rexterieur en 2010			
En millions de F CFP	Montants	Part en %	
Solde (ventes - achats) dont	-9 244	100,0	
Union européenne	-3 046	33,0	
dont France	-1 686	18,2	
Australie	-1 766	19,1	
Nouvelle-Zélande	-1 710	18,5	
Thaïlande	-1 439	15,6	
États-Unis	-486	5,3	
Autres pays	-797	8,6	

Source : IEOM, balance en règlements

Investissements immobiliers de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2018

En millions de F CFP	Montants	Part en %
Solde (achats - ventes) dont	-242	100
Union européenne	-217	89
dont France	-216	89
Nouvelle-Zélande	-23	10
Martinique	13	-5
Australie	-12	5
États-Unis	-8	3
Autres pays	5	-2

Source : IEOM, balance en règlements

3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

3-1 Principes généraux de la balance des paiements

3-1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

3-1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'informations clés. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

3-1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes règlementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le développement économique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes règlementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site Internet de l'IEOM (www.ieom.fr, rubrique « balance des paiements »).

3-1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est confectionnée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

3-1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

3-2 Concepts et définitions clés

3-2-1 Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont résidentes les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité; les consulats étrangers dans la collectivité; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

3-2-2 Nouvelle-Calédonie / extérieur

La Nouvelle-Calédonie établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur répartie entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Walliset-Futuna.

3-2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

3-3 Sources statistiques

3-3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes¹.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

3-3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes règlementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : www.ieom.fr.

- Les intermédiaires financiers (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.
- Les administrations publiques (Trésorier Payeur Général ; forces armées).

• Les déclarants directs :

- <u>les déclarants directs généraux (DDG)</u>: ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- <u>les déclarants directs partiels (DDP)</u>: il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;
- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

• Les douanes

Les douanes via l'ISEE transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

• Les voyageurs

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE.

3-3-3 Les informations complémentaires

• La base des agents financiers (SURFI)

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

¹ Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

3-4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différentiées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

3-4-1 Le compte de transactions courantes

3-4-1-1 Les biens

• Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (cout, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

• L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

3-4-1-2 Les services

Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

• Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

• Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfices de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

• Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

• Les services financiers

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

• Les autres services aux entreprises

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes ne quittant pas le territoire douanier calédonien. Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

• Les services personnels, culturels et récréatifs

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

• Les services des administrations publiques

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires et des gendarmes consommée localement.

• La rubrique « voyages »

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur. Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

3-4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

3-4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds de travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et vice versa. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les

subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc. Il est toutefois à noter que, compte tenu des modalités déclaratives actuelles et notamment des particularités du circuit des déclarations relatives aux cotisations sociales, la répartition des transferts courants entre transferts courants des administrations publiques et transferts courants des autres secteurs est susceptible d'être révisée.

3-4-2 Le compte financier

• Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie, etc.; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

• Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

• Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- les avoirs et engagements du secteur bancaire permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établi à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire opérations interbancaires et opérations avec la clientèle sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements situées dans les « autres secteurs » contrairement aux statistiques monétaires);
- **les avoirs de réserve :** l'IEOM ne détient ni stock d'or ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparait donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Marie-Anne POUSSIN-DELMAS Responsable de la rédaction : Yann CARON

Éditeur : IEOM Dépôt légal : décembre 2019 - N° ISSN 2427-9838 (en ligne)

